académie Rouen

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SERVICE DES EXAMENS
Lycée Français Jean Mermoz
Route de Ouakam
BP :3222
Dakar (Sénégal)
☎ 00 221 820 32 55
examens@lyceemermozdakar.org

NOTICE D'INSCRIPTION AU BACCALAUREAT GENERAL

SERIES ES (Economique et Sociale), L (Littéraire), S (Scientifique)

CANDIDATS SCOLAIRES

SESSION 2020

ATTENTION !

VOUS ALLEZ VOUS INSCRIRE AU BACCALAURÉAT

CELA RELÈVE DE VOTRE RESPONSABILITÉ

Ce document est donc à lire très attentivement et à conserver.

Pour la première fois, vous allez vous inscrire à un examen. Pourtant, cela n'a pas été le cas pour le brevet ou les épreuves anticipées. Pourquoi ?

Le baccalauréat comporte de nombreuses séries, spécialités et options, contrairement aux autres examens. Vous avez la possibilité de changer plusieurs d'entre elles.

Par exemple, vous étudiez l'anglais en LV1 au lycée, mais vous pouvez le choisir en LV2 au baccalauréat.

C'est entre le 04 novembre 2019 à 10h00
et
le 29 novembre 2019 à 17h00

Le montant des frais d'inscription sera perçu dans les établissements.
Il s'élève à **96.000 FCFA** pour les candidats scolaires et CNED réglémenté.

Aucune inscription ne sera acceptée après cette date.

Cela se passe uniquement dans votre établissement scolaire

L'inscription se fait en ligne sur « INSCRINET », sur un ordinateur du lycée.
Pour cela, il vous faut votre relevé de notes des épreuves anticipées ou, pour les redoublants, le dernier relevé de notes où figure le n° d'inscription à reporter.
Vous faites votre saisie.

Toute anomalie doit être corrigée <u>avant la date de fermeture.</u>
En cas de doute ou de problème, signalez-le à votre établissement.
Une fois la saisie terminée, un numéro s'affiche à l'écran. Sinon, il faut recommencer la procédure.

Notez ici votre numéro de dossier d'inscription :

En savoir plus

- http://www.education.gouv.fr/cid2570/la-voie-generale-au-lycee.html
- http://eduscol.education.fr/cid46205/epreuves-du-baccalaureat-general.html
- http://www.ac-rouen.fr/examens/

COMMENT BIEN VERIFIER VOTRE CONFIRMATION D'INSCRIPTION

A vous de jouer !

MODELE DE LA SESSION 2013

010332-1
N° inscription à conserver

CONFIRMATION D'INSCRIPTION au BACCALAUREAT GENERAL

ACADEMIE BORDEAUX

Titre :	MME
Nom de famille :	B
Nom d'usage :	
Prénoms :	A
① Nationalité :	FRANCAIS
Né(e) le :	24/
à :	SARLAT-LA-CANEDA
Département	024
N° national (INE) :	0405024396J
Numéro inscription :	0308479369
Adresse :	

SESSION : 2013

Ce document vaut inscription définitive à l'examen.
Après signature, aucune modification ne sera acceptée.

CERTIFIE EXACT,

à _, le

Signature du candidat et du représentant légal si le candidat est mineur :

PENSEZ À DATER ET À SIGNER

②

N° Téléphone personnel :	
Adresse électronique :	
Catégorie de candidat :	SCOLAIRE (110) NET/R
Etablissement/lieu géographique :	(0240035H) LYC.PRE DE CORDY SARLAT LA CANEDA

③ ④ ⑤

⑥ Série	LITTERAIRE (L)
Enseignement de spécialité	ARTS (A)

- EST-CE LA BONNE SÉRIE ?
- EST-CE LA BONNE SPÉCIALITÉ ?

Epreuves anticipées

⑦ FRAN.LITTER.E	note obtenue 05 en 2011 aca : BORDEAUX subi par anticipation
FRAN.LITTER.O	note obtenue 09 en 2011 aca : BORDEAUX subi par anticipation
SCIENCES	note obtenue 07 en 2011 aca : BORDEAUX subi par anticipation
TRAV PERS ENC	note obtenue 11 en 2011 aca : BORDEAUX subi par anticipation
Série de l'année dernière : L ARTS	

Options obligatoires

⑧ 1ERE LANGUE VIVANTE	ANGLAIS
2EME LANGUE	ESPAGNOL
ARTS	ARTS PLASTIQUES
EPS OBLIGATOIRE	EPS APTE (CCF)
LITT. ETRANGERE LANG ETR	LANGUE VIVANTE ETRANGERE 1

EN SÉRIE L : ATTENTION À LA LELE
ICI, LA LELE EST EN ANGLAIS

Options facultatives

⑨ 1ERE EPR. FACULTATIVE	NON INSCRIT
2EME EPR. FACULTATIVE	NON INSCRIT

LA CONFIRMATION D'INSCRIPTION REPREND UNIQUEMENT LES ÉLÉMENTS QUE VOUS AVEZ SAISIS ET NON LA TOTALITÉ DES ÉPREUVES

⑩

Communication des résultats d'examen en vue d'une publication par la presse ou sur les sites internet de sociétés de droit privé : OUI
Communication des résultats d'examen, du nom et de l'adresse aux collectivités territoriales en vue d'une éventuelle remise de récompense : OUI

Pièces justificatives à joindre

AUCUNE

⑪

①	Tous ces éléments sont déjà pré-remplis, vous ne pouvez pas les modifier. L'identité doit correspondre à celle de votre pièce d'identité qui sera présentée le jour des épreuves. Si ce n'est pas le cas, **rectifiez l'erreur en rouge** et joignez une copie de votre pièce d'identité avec la confirmation d'inscription. Le Numéro d'inscription est celui indiqué sur le relevé de notes des épreuves anticipées.	
②	Vous pouvez modifier votre adresse en ligne. **Si vous changez d'adresse après le 29 novembre 2019, signalez-le rapidement à votre établissement**, sinon vous ne recevrez pas votre convocation ni votre relevé de notes.	
③	Téléphone et mail sont des informations indispensables à renseigner obligatoirement. Faites attention à les saisir correctement.	
④	**SCOLAIRE** : c'est le cas général. **CNED SCOLAIRE :** inscription en classe complète Si vous quittez votre établissement après avoir remis et signé votre confirmation d'inscription, vous ne bénéficierez pas du statut individuel, et resterez inscrit(e) dans votre établissement.	
⑤	C'est l'établissement scolaire où vous êtes inscrit(e).	
⑥	Série : ES, L ou S – Option en S : SVT Spécialité : - en ES : EA,SSP, maths, - en L : LVA, LV3, maths - en S : maths, physique, SVT	**Attention à la saisie : une erreur de choix peut être très grave de conséquence !!!** **Aucun changement ne sera accepté après la date de retour de la confirmation d'inscription**
⑦	Les notes obtenues aux épreuves anticipées de 1ère sont automatiquement reportées pour l'obtention du baccalauréat général 2020 (sauf en cas de changement d'académie). En cas d'anomalie ou de changement d'académie, joignez votre relevé de notes de première ou le dernier relevé de notes pour les redoublants	
⑧	Vérifiez la LV1 et la LV2 que vous présenterez au baccalauréat **Pour la série L : ATTENTION** ! - la littérature étrangère en langue étrangère (LELE) se rapporte à votre LV1 ou LV2. Si vous inversez vos LV1 et LV2 au bac, vérifiez que la LELE soit celle que vous suivez en classe - arts : vous ne pouvez vous y inscrire à Dakar	
⑨	**ATTENTION !** Les épreuves facultatives sont difficiles, demandent une haute technicité et des exigences particulières. Vérifiez bien l'ordre de ces épreuves car le coefficient diffère entre la première (x 2, ou 3 pour les LCA) et la deuxième épreuve (x 1). Il n'est pas possible de choisir 2 épreuves d'arts, 2 langues vivantes, 2 LCA.	
⑩	Si vous répondez « OUI », votre résultat sera communiqué aux organismes privés de diffusion (y compris la presse quotidienne locale) et aux collectivités territoriales (commune, département, région)	
⓫	Attention : pensez à joindre les pièces justificatives indiquées éventuellement dans ce cadre.	

Relisez attentivement votre confirmation d'inscription

- ☞ **elle engage votre choix d'épreuves**
- ☞ **si elle est modifiée, elle doit être rééditée. S'il n'est pas possible de la rééditer mais que vous constatez une erreur, modifiez l'erreur en rouge**
- ☞ **elle a un caractère DÉFINITIF et IRRÉVERSIBLE : une fois signée et remise à votre établissement, aucune modification ne pourra être prise en compte, même en cas d'erreur**
- ☞ **l'original de la dernière confirmation d'inscription édité et signé doit être remis à l'établissement, avec toutes les pièces justificatives. Si les documents demandés ne sont pas fournis à votre établissement avant le 29 novembre 2019, votre candidature ne pourra pas être prise en compte**
- ☞ **afin d'éviter toute contestation ultérieure, faites une copie de votre confirmation d'inscription signée et conservez-la soigneusement**
- ☞ **elle fera foi en cas de recours.**

POINTS PARTICULIERS

1. Conservation de notes

Le candidat individuel **peut conserver, après un échec à l'examen** à sa demande et **pour chacune des épreuves du 1er groupe, dans la limite des 5 sessions** suivant la première session à laquelle il s'est présenté, en tant que candidat scolarisé ou individuel, **les notes égales ou supérieures à 10/20** obtenues à ces épreuves. Il ne subit alors que les autres épreuves.

Ces dispositions ne s'appliquent qu'au candidat qui se présente dans la même série que celle où il a obtenu des notes dont il demande à conserver le bénéfice, à l'exception de règles particulières définies par arrêté ministériel. Le renoncement à un bénéfice de notes lors d'une session est définitif et seules les notes obtenues ultérieurement sont prises en compte pour l'attribution du diplôme. Pour le candidat mentionné au premier alinéa, à chaque session, le calcul de la moyenne pour l'admission s'effectue sur la base des notes conservées et des notes obtenues aux épreuves nouvellement subies.

2. **Education Physique et Sportive (EPS)**

Tout candidat apte en établissement public ou privé sous contrat passe l'EPS en cours d'année en CCF. Sinon, voir annexe spécifique.

3. **Langue vivante (LV1 ou LV2)**

La partie orale est une épreuve ponctuelle d'expression orale de 10' (20' en série L) qui se déroule en juin, si la langue n'est pas enseignée dans l'établissement ou si vous êtes en privé hors contrat.

4. **Changement de série, redoublement** : voir annexe spécifique.

5. **Epreuves anticipées non passées en 2019 :** elles peuvent être passées en terminale :

Si vous répondez aux conditions énumérées à l'article 3 de l'arrêté du 15/09/1993 relatif aux épreuves anticipées du baccalauréat général et du baccalauréat technologique (http://www.legifrance.com/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000362118)

6. **Transfert de dossier vers un autre établissement**

En cas de déménagement, vous devez effectuer une demande de transfert auprès de votre établissement d'origine. Toutefois, **aucun transfert ne sera accepté après fin mars 2019 (date ministérielle) quel que soit le motif invoqué**.

7. **Épreuves facultatives (2 au maximum)**

Rappel :

Les définitions d'épreuves et les programmes sont disponibles sur le site internet de l'académie de Bordeaux, rubrique examens et concours - inscriptions. Consultez-les !

En cas d'inscription, vous devez obligatoirement prendre connaissance des modalités propres à chacune des épreuves et ne pas vous désister. Toute absence à une épreuve facultative entraîne la note de 0 sur le relevé de notes.

8. **Candidats en situation de handicap**

Les consignes pour la session 2018 sont à disposition auprès de votre établissement.

Un candidat en situation de handicap, ayant échoué au baccalauréat, peut conserver, à sa demande, et pour chaque épreuve dans la limite des 5 sessions suivant la première à laquelle il s'est présenté, le bénéfice des notes obtenues même inférieures à 10/20.

9. **Calendrier des épreuves et conditions d'examen**

Ces renseignements seront transmis ultérieurement.

PIECES A JOINDRE A L'ORIGINAL DE LA CONFIRMATION D'INSCRIPTION

OBLIGATOIRE	Vous êtes français(e), âgé(e) de plus de 16 au moment de l'inscription : ☐ copie de l'attestation de recensement (A récupérer au consulat sans rendez-vous le matin entre 8h30 et 12h30)
SELON LE CAS	**Candidat venant d'une autre académie** ☐ Copie du relevé de notes des épreuves anticipées et/ou des épreuves terminales ☐ Copie de la pièce d'identité **Cas particuliers dérogatoires** ☐ Justificatif(s) de situation dérogatoire (pour les épreuves anticipées par exemple) **Dispense ou inaptitude d'EPS** ☐ Certificat médical d'inaptitude ou de dispense d'EPS si vous êtes en privé hors contrat.

ANNEXE SPECIFIQUE AU BACCALAUREAT GENERAL
CANDIDAT SCOLAIRE

ϟ CHANGEMENT DE SERIE ENTRE LA PREMIERE ET LA TERMINALE (EX : DE 1ère S VERS Tale ES)

Epreuves anticipées de 1ère passées en 2019		Que se passe-t-il en terminale ?		
		ES	**L**	**S**
Français (/littérature) écrit et oral	⇨	Vous conservez les notes de 1ère		
TPE	⇨	- Si vous étiez en 1ère générale, vous conservez votre note - Si vous étiez en 1ère technologique : vous êtes dispensé(e)		
Sciences	⇨	Si vous étiez en 1ère L, vous conservez votre note	Si vous étiez en 1ère ES, vous conservez votre note	L'épreuve n'existe pas La note obtenue en ES ou en L est perdue
		Si vous étiez en 1ère S ou technologique, vous pouvez être dispensé(e) ou passer l'épreuve anticipée écrite en même temps que les autres épreuves prévues en Tale		

☹ ECHEC AU BACCALAUREAT

1. **<u>Vous redoublez votre terminale</u>**

dans la même série **(ex : de Tale ES vers Tale ES)**	dans une autre série **(ex : de Tale S vers Tale L)**
Vous pouvez conserver les notes supérieures ou égales à 10, (épreuves anticipées compris)	Vous repassez toutes les épreuves de la terminale dans laquelle vous vous êtes inscrit (e).

2. **<u>Vous triplez votre terminale</u>**

Vous avez passé vos épreuves anticipées en juin 2017 : **vous ne pouvez conserver que les notes supérieures ou égales à 10** des épreuves anticipées, selon les nouvelles modalités.

☼ CANDIDAT DEJA BACHELIER

Vous passez <u>l'ensemble</u> des épreuves. Ceux qui se présentent à la session qui suit immédiatement leur succès peuvent conserver, **à leur demande à l'inscription**, les notes des épreuves anticipées subies pour l'obtention du diplôme antérieur.

ℤ EPS OBLIGATOIRE

	En établissement public ou privé sous contrat	**En établissement privé hors contrat ou au CNED**
Vous êtes apte	Les épreuves se déroulent en cours d'année en CCF Vous saisissez : APTE	Les épreuves se déroulent en contrôle ponctuel terminal. Vous choisissez un couple d'épreuves parmi - 3*500m / Badminton - 3*500m / Tennis de table - Gymnastique / Tennis de table - Gymnastique / Badminton - Sauvetage / Badminton
Vous présentez une inaptitude totale (dispense)	Vous saisissez : INAPTE	Vous saisissez : INAPTE
Vous présentez une inaptitude partielle	Vous saisissez : CHOIX EPREUVE EPS AMENAGEE	Vous saisissez : CHOIX EPREUVE EPS AMENAGEE

<u>Inaptitude</u> : Vous devez faire les formalités à l'infirmerie de votre établissement et recevoir en retour un certificat médical d'inaptitude signé du médecin agréé par le rectorat de Rouen. Vous en faites une copie.

BACCALAUREAT GENERAL

SERIE ECONOMIQUE ET SOCIALE (ES)

DESIGNATION	COEFFICIENT	NATURE DE L'EPREUVE	DUREE
EPREUVES ANTICIPEES			
1. Français	2	Ecrite	4 h 00
2. Français	2	Orale	20 min
3. Sciences	2	Ecrite	1 h 30
Travaux personnels encadrés	(Points > 10) * 2	Orale	30 min pour un groupe de 3 candidats *
EPREUVES TERMINALES			
4. Histoire – Géographie	5	Ecrite	4 h 00
5. Mathématiques	5 ou 5 + 2 (1)	Ecrite	3 h 00
6. Sciences économiques et sociales	7 ou 7 + 2 (1)	Ecrite	4 h 00 ou 4 h 00 et 1 h00 (1)
7. Langue vivante 1	3	Ecrite + Orale(2)	3 h 00
8. Langue vivante 2	2	Ecrite + Orale(2)	2 h 00
9. Philosophie	4	Ecrite	4 h 00
10. Education physique et sportive	2	CCF**	
11. Epreuve de spécialité (une au choix)			
Sciences sociales et politiques (1)	2	Ecrite	1 h 00
ou Economie approfondie (1)	2	Ecrite	1 h 00
ou Mathématiques (1)	2	Ecrite	Intégrée à l'épreuve obligatoire
EPREUVES TERMINALES FACULTATIVES *(deux au maximum)*			
Langue vivante étrangère 3	1ère épreuve choisie : (points > 10) * 2	Orale	20 min
Arts : Théâtre ou Arts Plastiques	2ème épreuve choisie: (points > 10)	Orale	30 min
EPS : Basket ou Natation		Pratique	
Langues et Cultures de l'Antiquité (LCA) : Latin	(points > 10) * 3 si épreuve de rang 1	Orale	15 min

* La durée de l'épreuve est fonction du nombre des candidats par groupe, sur une base de 10 minutes par candidat.
** CCF: contrôle en cours de formation
(1) Lorsque le candidat a choisi cette discipline comme enseignement de spécialité.
(2) Une évaluation orale est effectuée en cours d'année, ou sous forme d'évaluation ponctuelle pour les candidats individuels.

Une même langue vivante étrangère, une même langue ancienne ne peut être évaluée plusieurs fois au titre des épreuves obligatoires ou facultatives.

Rappel des langues vivantes évaluées au Centre de DAKAR :
Allemand, Anglais, Arabe littéral, Espagnol, Italien, Portugais.

BACCALAUREAT GENERAL

SERIE LITTERAIRE (L)

DESIGNATION	COEFFICIENT	NATURE DE L'EPREUVE	DUREE
EPREUVES ANTICIPEES			
1. Français et Littérature	3	Ecrite	4 h 00
2. Français et Littérature	2	Orale	20 min
3. Sciences	2	Ecrite	1 h 30
Travaux personnels encadrés	(Points > 10) * 2	Orale	30 min pour un groupe de 3 candidats *
EPREUVES TERMINALES			
4. Littérature	4	Ecrite	2 h 00
5. Histoire – Géographie	4	Ecrite	4 h 00
6. Langue vivante 1	4	Ecrite + Orale	3 h 00 et 20 min
7. Langue vivante 2	4	Ecrite + Orale	3 h 00 et 20 min
8. Littérature Etrangère en Langue Etrangère (LELE)	1	Orale	10 min
9. Philosophie	7	Ecrite	4 h 00
10. Education physique et sportive	2	CCF**	
11. Epreuve de spécialité (une au choix)			
Langues et Cultures de l'Antiquité (LCA) : Latin	4	Ecrite	3 h 00
ou Langue vivante 1 ou 2 approfondie	4	Orale	30 min
ou Langue vivante 3	4	Orale	20 min
ou Mathématiques	4	Ecrite	3 h 00
EPREUVES TERMINALES FACULTATIVES *(deux au maximum)*			
Langue vivante étrangère 3	1ère épreuve choisie : (points > 10) * 2	Orale	20 min
Arts : Théâtre ou Arts Plastiques		Orale	30 min
EPS : Basket ou Natation	2ème épreuve choisie: (points > 10)	Pratique	
Langues et Cultures de l'Antiquité (LCA) : Latin	(points > 10) * 3 si épreuve de rang 1	Orale	15 min

* La durée de l'épreuve est fonction du nombre des candidats par groupe, sur une base de 10 minutes par candidat.
** CCF: contrôle en cours de formation

Une même langue vivante étrangère, une même langue ancienne ne peut être évaluée plusieurs fois au titre des épreuves obligatoires ou facultatives.

Rappel des langues vivantes évaluées au Centre de DAKAR :
Allemand, Anglais, Arabe littéral, Espagnol, Italien, Portugais

BACCALAUREAT GENERAL

SERIE SCIENTIFIQUE (S)

DESIGNATION	COEFFICIENT	NATURE DE L'EPREUVE	DUREE
EPREUVES ANTICIPEES			
12. Français	2	Ecrite	4 h 00
13. Français	2	Orale	20 min
Travaux personnels encadrés	(Points > 10) * 2	Orale	30 min pour un groupe de 3 candidats *
EPREUVES TERMINALES			
14. Histoire – Géographie	3	Ecrite	3 h 00
15. Mathématiques	7 ou 7 +2 (1)	Ecrite	4 h 00
16. Physique - Chimie	6 ou 6 + 2 (1)	Ecrite et Pratique(2)	3 h 30 + 1 h 00
17. Sciences de la vie et de la terre	6 ou 6 + 2 (1)	Ecrite et Pratique(2)	3 h 30 + 1 h 00
18. Langue vivante 1	3	Ecrite et Orale (3)	3 h 00
19. Langue vivante 2	2	Ecrite et Orale (3)	2 h
20. Philosophie	3	Ecrite	4 h 00
21. Education physique et sportive	2	CCF**	
22. Epreuve de spécialité (une au choix)			
Physique - Chimie(1)	2	Ecrite	1 h 00
ou Sciences de la vie et de la terre (1)	2	Ecrite	1 h 00
ou Mathématiques (1)	2	Ecrite	Intégrée à l'épreuve obligatoire
EPREUVES TERMINALES FACULTATIVES *(deux au maximum)*			
Langue vivante étrangère 3	1ère épreuve choisie : (points > 10) * 2	Orale	20 min
Arts : Théâtre ou Arts Plastiques	2ème épreuve choisie: (points > 10)	Orale	30 min
EPS : Basket ou Natation		Pratique	
Langues et Cultures de l'Antiquité (LCA) : Latin	(points > 10) * 3 si épreuve de rang 1	Orale	15 min

* La durée de l'épreuve est fonction du nombre des candidats par groupe, sur une base de 10 minutes par candidat.
** CCF: contrôle en cours de formation
(3) Lorsque le candidat a choisi cette discipline comme enseignement de spécialité
(4) La partie pratique de l'épreuve est réservée aux candidats des établissements scolaires publics et privés sous contrat.
(5) Une évaluation orale est effectuée en cours d'année, ou sous forme d'évaluation ponctuelle pour les candidats individuels.

Une même langue vivante étrangère, une même langue ancienne ne peut être évaluée plusieurs fois au titre des épreuves obligatoires ou facultatives.

Rappel des langues vivantes évaluées au Centre de DAKAR :
Allemand, Anglais, Arabe littéral, Espagnol, Italien, Portugais